

# **La rédemption particulière...**

## ***Christ aurait-il pris le risque de mourir pour rien ?***

**par Charles BURGUNDER,**

*pasteur à l'EEL de Colombier et à la FECPE de Valbirse, Suisse.*

*Il enseigne les cours de théologie systématique, à Startup ministries*

### **Introduction**

Dans le passé, la question de l'élection a suscité de vives polémiques. Ce fut une doctrine, et c'est peut-être encore le cas aujourd'hui, controversée. Elle a partagé, séparé. Elle a été débattue au IV<sup>e</sup> siècle dans le débat entre Pélage et Augustin. Au XVII<sup>e</sup> siècle, entre les calvinistes et les arminiens au synode de Dordrecht. Au XVIII<sup>e</sup> siècle dans le débat entre John Wesley (le réveil en Angleterre est plutôt arminien) et Whiterfield (position calviniste). Aujourd'hui, parmi les évangéliques, le consensus est loin d'être atteint. Alors, pourquoi choisir un tel thème ?

L'approche calviniste, découverte il y a peu, fut une découverte immense pour moi.

Cette approche résout la question du problème de la nature corrompible de l'homme. Elle rend pleinement et totalement gloire à la grâce et à toute la souveraineté de Dieu. Concernant le salut, toute la gloire est à donner à Dieu seul. La théologie « calviniste » offre une cohérence de pensée et rend vraiment compte du message biblique.

## **1. L'offre générale de l'Évangile et la rédemption particulière**

### *L'offre générale de l'Évangile*

La Bible enseigne que Dieu aime le monde au point qu'il a donné Christ pour le salut de quiconque croit (Jean 3,16). L'offre de

L'Évangile est donc générale. Dieu veut que tous les hommes soient sauvés (1 Tm 2,3-4 ; 2 P 3,9). Dieu est patient envers tous, ne voulant point qu'aucun périsse, mais que tous se repentent.

Derrière cette offre se trouve l'amour de Dieu, qui n'est pas un sentiment vague envers le pécheur, mais une disposition favorable et réelle qui s'exprime dans le fait même que Dieu lui indique le chemin du salut.

Par son sacrifice, Christ a également répondu aux exigences de la loi morale en prenant le péché sur lui. Le principe de la loi est que le mal doit être puni.

L'homme est donc responsabilisé car il entend, par l'annonce de l'Évangile, qu'il ne peut pas prétendre au salut par sa force et ce qu'il doit faire pour être sauvé. Le salut dépend de Dieu et non pas de l'homme et il s'accomplit là où l'homme reconnaît le Seigneur. L'appel général est sérieux et absolu. Il s'adresse à tous les hommes. Dieu affirme qu'il sauve celui qui s'approche de lui, qu'il le fait par sa grâce, qu'il accomplit ce qu'il promet, que sa parole est certaine et qu'elle s'accomplit. Dieu s'engage à créer un cœur nouveau, à donner la foi et à régénérer tous ceux qui regardent vers lui pour leur salut.

Du côté divin, l'offre de l'Évangile est absolue, sérieuse et bien intentionnée. Dieu sauve, il sauve par grâce, il accomplit ce qu'il promet, sa parole est certaine. Du côté de l'homme, la promesse de Dieu est conditionnelle. Elle appelle à obéir, à se repentir, à recevoir le message et à se convertir. Ainsi, l'offre est adressée à tous les hommes pour qu'ils reçoivent l'Évangile et Dieu n'a jamais mis dehors une personne qui vient à lui.

L'appel est universel, c'est-à-dire qu'il s'adresse à tous. L'homme peut résister à cet appel.

### *La rédemption particulière*

Dieu lance l'invitation à tout le monde, mais travaille particulièrement dans le cœur des élus. Il s'agit de l'appel intérieur, particulier, efficace.

La rédemption particulière ou l'appel efficace est différencié de l'appel général, dans le sens où cet appel fait naître comme enfant de Dieu le pécheur et le rend participant à la vie éternelle. Cet appel efficace est non seulement une invitation, mais une action dynamique du Saint-Esprit qui nous introduit dans une relation vivante avec Jésus-Christ.

L'appel général est donc destiné à tous ceux qui entendent l'Évangile. Mais le Saint-Esprit lance aux élus un appel intérieur

spécial qui les amène inévitablement au salut. L'appel extérieur (lancé à tous sans exception) peut-être rejeté. Mais l'appel intérieur ne peut être rejeté, il amène toujours à une conversion.

Par cet appel spécial, l'Esprit attire irrésistiblement les pécheurs à Christ. Il n'est pas limité par la volonté de l'homme dans son œuvre d'application du salut, pas plus qu'il ne dépend de la coopération de l'homme pour atteindre son but. L'Esprit amène miséricordieusement le pécheur élu à coopérer, à croire, à se repentir, à venir librement et volontairement à Christ. La grâce de Dieu est donc invincible. Elle ne faillit jamais dans l'atteinte de son but ; le salut de ceux que Dieu a élus.

De lui-même, l'homme ne peut trouver le chemin qui ramène à Dieu ; il ne comprend pas les choses qui appartiennent à l'Esprit de Dieu (Jn 3,3 ; Col 2,14), et il ne peut pas obéir à l'appel par ses propres forces (Rm 7,14-15). Mais l'appel est plus qu'une exhortation à la conversion. Il contient aussi la force et l'envie d'obéir à l'exhortation, il est efficace (És 55,11 ; He 4,12). C'est-à-dire que Dieu, par sa parole et par son Esprit, donne ce qu'il ordonne.

La rédemption de Christ assure tout ce qui est nécessaire au salut de ces élus, incluant la foi qui les unit à lui. Le don de la foi, qui sauve, est infailliblement attribué à tous ceux pour lesquels Christ est mort, garantissant ainsi leur salut. Dieu accomplit exactement ce qu'il veut dans le salut des hommes qu'il a choisis, sans limitation.

Bien entendu, il n'y a pas d'automatisme, car pour recevoir le salut, les élus doivent être appelés, accueillir Christ par la foi et se confier à lui. Pour atteindre cet objectif, Dieu a choisi l'annonce universelle, c'est-à-dire à quiconque, de la bonne nouvelle de Jésus-Christ.

Henri Blocher met en lumière à la fois la participation de Dieu et celle de l'homme dans le processus du salut : « Un certain nombre de données mettent en évidence la participation personnelle du sujet humain. Les autres soulignent plutôt les grâces dont l'homme est l'objet »<sup>1</sup>.

Mais c'est Dieu qui choisit et qui initie le salut. Calvin disait que : « Puisque l'homme ne peut initier, de manière contingente, le processus salvifique, il en découle que la grâce doit précéder le mouvement de l'homme »<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Henri Blocher, *La doctrine du péché et de la rédemption*, collection Didaskalia, Édifac, Vaux-sur-Seine, 2001, p. 193.

<sup>2</sup> Jean Calvin, cité par André Pinard, « Coup de grâce augustinien dans la *Response aux calomnies d'Albert Pighius de Jean Calvin* », *Théologie Évangélique*, vol. 8.3, 2009, pp. 161-179, p. 164.

Enfin, les textes cités plus haut, (1 Tm 2,3-4 ; 2 P 3,9) dont le mot-clé est le verbe « vouloir », « *thélo* » en grec signifie « désirer, préférer, souhaiter, aimer mieux ». Cela exprime une option qui serait considérée préférable à une autre. Ces passages indiquent également que notre Dieu est un Dieu de compassion, de bonté, et de miséricorde ; sans toutefois diminuer le fait qu'il est aussi un Dieu de justice.

Ainsi le fait que Dieu désire ou préférerait que tous les hommes soient sauvés, ne signifie point que tous le seront. L'exégète Matthew Henry (1662-1714), disait de ces passages : « Non pas que Dieu a décrété le salut de tous, car tous les hommes seraient sauvés ; mais il entretient une bonne volonté envers tous, voulant qu'aucun périsse »<sup>3</sup>.

Ces passages n'affectent aucunement l'élection particulière des élus. Quoique Dieu désirerait que tous soient sauvés, il en a choisi certains qui le seront. Tandis que les autres périront par leur propre faute, selon sa justice. Ceci confirme les paroles de Jésus : « Car il y a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus » (Mt 22,14).

En un sens, l'œuvre rédemptrice de Christ était destinée à sauver les élus seulement, et elle leur a véritablement assuré le salut. Sa mort consistait à souffrir, en substitution, la peine du péché à la place de certains pécheurs déterminés.

Ainsi, la grâce de Dieu ne sera pas mise en échec par le choix de l'homme dont la volonté est esclave du péché. S'il pouvait en être ainsi, Christ serait mort en vain !

La grâce accordée souverainement sans égard aux mérites humains, accomplit effectivement et infailliblement ce pour quoi elle est donnée, notamment la régénération de l'âme, puis, la persuasion de l'Esprit pour amener l'homme à un assentiment volontaire concernant l'offre du salut<sup>4</sup>.

Paul Wells dit, en relation avec l'offre de la grâce particulière : Il ne s'agit pas d'une interrogation qui appelle une réponse indifférente, comme : « Voulez-vous une autre tasse de café » ? L'offre de l'Évangile s'effectue selon les principes de l'alliance et aucun homme ou femme n'a le droit de répondre non [...] Je préfère croire à une rédemption qui est efficace pour tous ceux à qui elle est destinée qu'à une « rédemption universelle » qui n'est efficace pour personne tant que la volonté de l'homme

---

<sup>3</sup> Matthew Henry.

<sup>4</sup> André Pinard, *La notion de grâce irrésistible dans la Response aux calomnies d'Albert Pighius de Jean Calvin*, Thèse présentée à la Faculté des études supérieures de l'Université Laval dans le cadre du programme de doctorat en théologie pour l'obtention du grade de Philosophias Doctor (Ph.D.), décembre 2006, p. 190.

ne la rend pas telle [...] Christ s'est-il livré pour une épouse qu'il ne connaît pas, se mariera-t-il avec quiconque le prendra ? La question de Spurgeon situe bien le sujet. La volonté de Christ est-elle de sauver les siens ou de rendre un salut hypothétique disponible à quiconque le veut ? [...] Des hommes viendront à Jésus-Christ recevoir le salut. Comment ? Parce qu'ils en sont capables ? Non. Parce qu'il est capable de les sauver<sup>5</sup>.

Parlant de la rédemption, Augustin résumait l'offre de l'Évangile en deux mots : « Suffisante pour tous, efficace pour les élus ».

Spurgeon, allant dans ce sens disait que : « Aucun homme qui a pris Dieu au sérieux n'a jamais manqué de sauveur ».

### *Son centre, l'alliance divine*

C'est dans le contexte de l'alliance divine qu'il nous est possible de comprendre la nature de la rédemption. L'alliance entre le Père et le Fils est éternelle. L'idée, le choix, de sauver un peuple par la croix est née de toute éternité, dans le contexte de cette alliance divine.

Ensuite, malgré la chute, de sa propre initiative, Dieu crée une alliance avec l'homme et fait la promesse qu'un reste sera sauvé par la croix (Rm 9). Cette alliance de Dieu avec des hommes est rendue possible par le sacrifice de Jésus.

L'élection est issue de l'alliance. C'est la concrétisation pratique du choix de Dieu d'entrer en relation avec des hommes et d'en sauver une partie, selon sa promesse. L'élection et l'appel efficace sont les éléments divins qui nous introduisent dans l'alliance de la grâce.

Dans ce cadre, Christ se donne pour les hommes qu'il s'est choisis. Des hommes issus d'une masse de pécheurs de laquelle ils doivent être retirés et leur applique son salut.

## **2. L'incapacité humaine et le serf arbitre**

### *L'incapacité totale de l'homme*

La Bible affirme l'absolue corruption de la nature humaine. La corruption de l'homme est complète, de sorte qu'il ne dispose en lui-même d'aucune possibilité de discernement face au salut. (Gn 6,5 ; Ps 53,2-4 ; Jr 13,23 ; 17,9 ; Jn 8,34 ; Rm 3,10-18 ; 23 ; Ép 2,1-3 ; Jc 2,10 ; 1 Jn 5,19 ; etc.).

<sup>5</sup> Paul Wells, « L'offre générale de l'Évangile. Qui est sauvé ? », *La Revue réformatrice*, n° 194, juin 1997.

Jean 3,3-5 mentionne « qu'il faut naître de nouveau ». Cela indique clairement que cette nouvelle vie est « un don de Dieu » que nous recevons par la grâce, sans aucun mérite de notre part (Rm 6,22 ; Ép 2,5.8-9). Ainsi nous n'avons pas la capacité de choisir Christ pour être sauvé.

La capacité de choisir en l'homme est esclave de sa chair et du péché (Rm 7,14-19) et sujette à la loi (Rm 7,7). Il est donc impossible que l'homme puisse choisir de croire en Christ pour être justifié. Éphésiens 2,3 affirme que nous sommes enfants de colère et ennemis de la croix de Christ.

Pour Henri Blocher :

« Les effets du péché sont si graves et si étendus, rendant l'homme 'naturel' incapable de recevoir les choses de Dieu et de voir son Royaume, que l'application de la grâce implique d'abord une transformation radicale »<sup>6</sup>.

« L'aveuglement du péché doit être guéri, le voile enlevé, l'illumination renouvelée »<sup>7</sup>.

Certes, formellement métaphysiquement, l'homme est pourvu des facultés, entendement, conscience, vouloir, qui sont nécessaires et qui s'exercent dans la conversion, mais la profondeur de son aliénation intérieure, l'esclavage de son orgueil et de son amour du mensonge, l'en rendent concrètement incapable, par sa faute. Entre l'œuvre de Dieu, qui incline partout où il veut le cœur du roi lui-même, qui produit le vouloir et le faire humains conformes à ses desseins (Pr 21,1 ; Ph 2,13) et la décision de l'homme, il peut y avoir concours, mais non pas concurrence. L'homme se convertit parce que Dieu le convertit<sup>8</sup>.

Luther affirmait que la notion de dépravation totale du cœur de l'homme est fondamentale et implique la totale incapacité de l'homme à entendre et obéir à Dieu. Dans son traité sur le serf-arbitre, écrit contre Érasme en 1525, Luther affirme qu'il faut la grâce pour dire oui à Dieu. L'homme peut certes décider de lever la main droite ou d'aller et venir librement mais ne peut pas décider librement de se convertir. Luther a défendu l'augustinisme. Parmi les réformateurs, on peut citer également Zwingli, massivement augustinien.

---

<sup>6</sup> Henri Blocher, *La doctrine du péché et de la rédemption*, collection Didaskalia, Édificac, Vaux-sur-Seine, 2001, p. 257.

<sup>7</sup> Henri Blocher, *op. cit.*, p. 197.

<sup>8</sup> Henri Blocher, *op. cit.*, p. 268.

## Le serf-arbitre

La question du libre arbitre est centrale pour les arminiens. Malgré la chute, il existerait chez l'homme non régénéré un vague terrain sur lequel il pourrait dire oui ou non à la grâce de Dieu.

La Bible ne nie pas que l'homme possède bel et bien un libre arbitre. Dieu a créé Adam capable de choisir entre le bien et le mal. Malheureusement, Adam a fait un mauvais usage de son libre arbitre en optant pour un choix catastrophique, choisissant le mal et entraînant l'humanité avec lui. Aussi, l'homme possède toujours le libre arbitre en tant que faculté de choisir entre deux options, mais ce libre arbitre est inopérant en ce qui concerne le bien. Pour Augustin, le libre arbitre sert à montrer la profondeur du mal humain : « Chez Augustin, la notion de libre arbitre est de première importance, puisqu'elle sert à montrer la profondeur du mal humain »<sup>9</sup>.

Depuis la chute adamique, l'homme a donc perdu son libre arbitre. Son pouvoir de se tourner vers Dieu est maintenant asservi, rebelle et incapable.

Luther rejetait également la notion de libre arbitre en tant que l'homme aie la faculté de choisir le bien :

On est frappé par la passion avec laquelle Luther rejette la notion de libre arbitre. Pour lui, ce terme laissait entendre que l'homme pouvait être considéré comme libre de faire le bien ou le mal, ou encore capable d'échapper à la providence de Dieu. Or, reconnaître une telle capacité était pour lui inacceptable<sup>10</sup>.

Calvin, en parlant de la chute adamique, disait que l'être humain est dans un état de servitude spirituelle touchant toutes ses facultés, entre autres, son *arbitre*. Il le mentionne régulièrement dans ses commentaires bibliques, dans son *Institution de la religion chrétienne* et dans ses traités, que personne ne peut, de lui-même, désirer se tourner vers Dieu pour son salut. Ce désir nécessite préalablement la grâce de Dieu, laquelle ne sera accordée – et ce, irrésistiblement – qu'aux seuls élus.

Une autre objection pour les réformateurs sur le libre choix de croire ou non ; cela reviendrait à dire que le oui de l'homme déclenche

---

<sup>9</sup> André Pinard, *La notion de grâce irrésistible dans la Response aux calomnies d'Albert Pighius de Jean Calvin*, p. 91.

<sup>10</sup> Daniel Saglietto, « L'homme a-t-il un libre arbitre ? », *La Revue réformée*, n° 261, janvier 2012, pp. 31 à 52, p. 32.

le salut du Christ. En ce sens, la foi deviendrait une œuvre, et le salut le résultat d'un acte méritoire.

### *La souveraineté totale de Dieu dans le plan de salut de l'homme*

Calvin a beaucoup parlé de la souveraineté de Dieu dans le plan de salut. Le salut est l'œuvre de Dieu du début à la fin, de A à Z. Son approche était théocentrique basée sur la majesté et la souveraineté de Dieu et non pas anthropocentrique, basée sur le côté humain.

La question du salut en Christ semble être le sujet de gloire pour l'éternité où notre Sauveur sera exalté pour son œuvre incomparable. À Dieu seul la gloire pour l'éternité dans le plan de salut. Sans lui, personne ne serait sauvé.

« L'aide divine, souveraine, est une aide telle que Dieu lui-même accomplit la totalité des exigences qu'il a lui-même établies »<sup>11</sup>.

Pour Calvin, la souveraineté de Dieu englobe tout, même le mal, sans que Dieu n'en soit l'auteur. Sa souveraineté se manifeste et fournit à chaque élément de la création la force et l'énergie nécessaires à son fonctionnement et de façon providentielle dans toutes les étapes du plan de salut pour l'homme :

« En quoi ces étapes du salut manifestent-elles la souveraineté de Dieu ? En ce que comme l'élection, elles sont opérées sans aucune collaboration humaine, sans aucun contour de la volonté, de l'arbitre humain »<sup>12</sup>.

## **3. L'appel efficace de la Grâce**

### *La volonté divine irrésistible*

L'appel est l'œuvre du Père (1 Co 1,9 ; 1 Th 2,12 ; Rm 8,30), du Fils (Mt 11,28 ; Lc 5,32) et du Saint-Esprit (1 P 1,2 ; Jn 15,26).

De lui-même, l'homme ne peut trouver le chemin qui ramène à Dieu. Il ne comprend pas les choses qui appartiennent à l'Esprit de Dieu (Jn 3,3 ; 1 Co 2,14). Il ne peut pas obéir à l'appel par ses propres forces (Rm 7,14-15). Mais l'appel est plus qu'une exhortation à la conversion. Il contient aussi la force et l'envie d'obéir à l'exhortation,

---

<sup>11</sup> André Pinard, *La notion de grâce irrésistible dans la Response aux calomnies d'Albert Pighius de Jean Calvin*, p. 180.

<sup>12</sup> André Pinard *op. cit.*, p. 302.

il est efficace (És 55,11 ; He 4,12), c'est-à-dire que Dieu, par sa Parole et par son Esprit, donne ce qu'il ordonne.

L'homme collabore-t-il avec Dieu lors de la conversion ? Dieu fait le premier pas : il produit en l'homme un désir (Ph 2,13), c'est pourquoi, en quelques endroits, l'Écriture dit que c'est Dieu qui convertit l'homme (Lm 5,21) : « La conversion est dite passive quand on entend que Dieu convertit l'homme, retourne ses dispositions fondamentales »<sup>13</sup>.

La conversion est aussi active, dans le sens où l'homme est mis en marche par l'Esprit.

Le mot appel, est souvent utilisé comme signifiant une invitation imprécise. Mais ce mot a un sens plus fort. Le théologien réformé Geldenhuys indique que le mot appel porte la même signification que créer ou désigné. Et selon son analyse, dans les Épîtres ce mot est utilisé dans le sens de commander, de produire, de provoquer, d'occasionner, d'être. La remarque s'applique aussi au mot « église » qui en grec est « *ἐκκλῆσία* » et dont le sens primaire est « appelé hors de » ou plus précisément « appel à renaître ».

La même constatation se fait encore sur la notion de naître de nouveau qui signifie être créé de nouveau. « Car nous sommes son ouvrage, étant créés en Jésus-Christ » (Ép 2,10) ; « Si donc quelqu'un est en Christ, il est une nouvelle créature » (2 Co 5,17). Être appelé signifie être désigné.

Le Saint-Esprit en est l'agent. L'appel efficace est donc non seulement une invitation, mais une action dynamique du Saint-Esprit qui nous introduit dans une relation vivante avec Jésus-Christ. Dieu projette sa lumière dans le cœur des individus qu'il s'est choisis dès avant la fondation du monde, selon sa propre volonté qui échappe à notre entendement et nos critères humains. Le salut leur est appliqué, actualisé, concrétisé de façon personnelle et positive. Ainsi, ceux qui sont choisis par le Père viendront à Christ et lui seront donnés.

Ainsi, Calvin enseigne, à la suite d'Augustin, que la grâce divine ne rend pas simplement le salut possible, mais l'accomplit efficacement [...] Le Saint-Esprit ne rend pas simplement la conversion possible ou éventuelle, mais plutôt certaine<sup>14</sup>.

La communion de la vie, œuvre de l'Esprit, s'accomplit dans le sujet et lui permet ainsi de savourer la bonté du Seigneur,

---

<sup>13</sup> Henri Blocher, *La doctrine du péché et de la rédemption*, collection Didaskalia, Édifac, Vaux-sur-Seine, 2001, p. 197.

<sup>14</sup> André Pinard, *La notion de grâce irrésistible dans la Response aux calomnies d'Albert Pighius de Jean Calvin*, p. 180.

c'est l'œuvre qui fait apparaître dans la plus vive lumière ce qui est propre à l'application du salut<sup>15</sup>.

L'opérant : le Saint-Esprit, applicateur [...] l'Esprit est le diffuseur de vie dont les orientations et les ressources doivent permettre de marcher selon Dieu (Ga 5,25) <sup>16</sup>.

Le rôle du Saint-Esprit est donc primordial dans la persuasion qu'il exerce en vue d'amener le pécheur à la foi. Henri Blocher relève la tentation d'imaginer le Saint-Esprit simplement dans un rôle de persuasion : « Le pécheur étant censé capable d'opter pour la vérité, convaincu par son évidence [...] il faut pour cela sous estimer l'escalade du péché au centre de la personne [...] il faut que le Seigneur ouvre le cœur »<sup>17</sup>.

Le verbe recevoir, « *lambano* » en grec, en Jean 1,12 et Colossiens 2,6 porte entre autres les significations de « prendre, saisir, et obtenir ». Il est à noter que le verbe « accepter » est un verbe « actif » et que par opposition, le verbe « recevoir » est un verbe « passif ». Ceci implique une révélation dans notre conscience qui nous est donnée gratuitement par la Parole et l'Esprit, et dont la puissance nous fait naître de nouveau comme des enfants de Dieu.

### *L'attrait intérieur*

Comme le dit John Bunyan : « Il y a en Christ une gloire telle que, une fois découverte, elle attire le cœur à lui et le fait venir »<sup>18</sup>.

Compte tenu de la situation humaine, la grâce divine est accordée par l'intervention du Saint-Esprit qui, en tant qu'agent dynamique du salut, opère de façon secrète en attirant l'homme à Dieu.

### **L'inspiration secrète**

Calvin parlait d'une action secrète, une inspiration secrète (*occulta*) qui n'est pas initiée par l'homme, qui au demeurant lui serait totalement imperceptible si l'Esprit ne lui ouvrait le cœur : « Une action divine opérée inconsciemment sans contrainte ni violence, à l'insu de l'homme, l'amenant, sans aucune intervention de sa part à désirer le souverain bien »<sup>19</sup>.

<sup>15</sup> Henri Blocher, *La doctrine du péché et de la rédemption*, collection Didaskalia, Édifac, Vaux-sur-Seine, 2001, p. 202.

<sup>16</sup> Henri Blocher, *op. cit.*, p. 214.

<sup>17</sup> Henri Blocher, *op. cit.*, p. 260.

<sup>18</sup> John Bunyan.

<sup>19</sup> André Pinard, *La notion de grâce irrésistible dans la Response aux calomnies d'Albert Pighius de Jean Calvin*, p. 239.

Subjectivement, selon le théologien Louis Berkhof, l'union entre Christ et le croyant est produite par le Saint-Esprit d'une manière mystérieuse et surnaturelle, désignée comme « l'union mystique ». Cette union se fait dans le cadre de l'alliance, dans le but de constituer une nouvelle humanité comme peuple de Dieu.

L'appel intérieur au salut vient donc à l'homme qui peut résister, mais l'Esprit ne l'abandonne pas à sa résistance. Bien au contraire, l'Esprit *change sa résistance en obéissance*. Cette grâce est non résistée puisque irrésistible :

Calvin n'enseigne pas seulement la cessation effective de la résistance humaine, mais bien la détermination divine amenant infailliblement l' élu à vouloir le souverain bien, le bien salvifique et à ne point s'en détourner<sup>20</sup>.

Calvin prêche que Dieu est souverain sur les cœurs, les « émeut » ou les meut (*movet*) et les « tire » c'est-à-dire les attire (*trahit*) à lui. Cet attrait est énergique et puissant, ce qui est démontré par les expressions « soudainement tirez » (*subito trahuntur*)<sup>21</sup>.

C'est là toute la différence entre le libre arbitre d'Adam et l'appel dans le contexte de l'économie chrétienne.

La grâce résistible de l'économie adamique prélapsaire et la grâce de l'économie chrétienne – irrésistible – qui assure infailliblement le salut et à laquelle les élus ne peuvent résister. Sont soulignés le caractère irrésistible de l'inspiration secrète, de l'appel intérieur et de l'attrait spirituel, le lien entre l'irrésistible de l'*initium fidei* et de la doctrine de la sanctification, puis son incidence sur la piété chrétienne<sup>22</sup>.

Compréhension du verbe *attirer* en Jean 6,37.44.65 et de l'appel des brebis en 10,26-27. C'est le même verbe utilisé pour Paul et Silas lorsqu'ils sont traînés devant les magistrats. Ce verbe ne désigne pas un vague attrait qui pourrait ou pas être suivi d'effet, une sorte d'éventuel pouvoir de venir ou non. Jean 10,26-27 semble mentionner le cas d'autres brebis qui ne sont pas de cet enclos (l'église). Jésus les appelle déjà ses brebis alors qu'elles ne sont pas encore converties. Le texte semble dire que ce sont des personnes choisies par Dieu, qui se mettront à le suivre lorsqu'elles entendront sa voix. Lorsqu'elles seront appelées, elles reconnaîtront sa voix.

---

<sup>20</sup> André Pinard, *op. cit.*, p. 331.

<sup>21</sup> André Pinard, *op. cit.*, p. 332.

<sup>22</sup> André Pinard, *Coup de grâce augustinien dans la Response aux calomnies d'Albert Pighius de Jean Calvin, Théologie Évangélique*, vol. 8.3, 2009, pp. 161-179, p. 164.

## La prédication de l'Évangile

« Allez par tout le monde, et prêchez la bonne nouvelle à toute la création » (Mc 16,15). C'est un commandement impératif. Jésus a dit qu'il est venu chercher et sauver ce qui était perdu (Lc 19,10). Nous ne pouvons pas savoir qui sont ces personnes, mais elles sont déjà été inscrites dans le Livre de vie de l'Agneau même avant la fondation du monde. Nous savons ainsi que Dieu s'est mis dans l'obligation de sauver ces personnes.

Et il le fera par la prédication de l'Évangile. Pour Calvin, la prédication est importante dans l'œuvre du Saint-Esprit. Dieu ne s'auto-limite pas par la prédication, mais choisit ce canal pour agir dans le cœur des hommes par son Esprit.

C'est Dieu qui besogne : mais d'autant qu'il luy a ainsi pleu, que la vertu de son Esprit fust par maniere de dire aucunement enclose en la predication de l'Évangile, nostre labeur n'est point vain ni inutile, veu qu'il est instrument de la providence<sup>23</sup>.

## Les causes secondes

À côté de la prédication, essentielle, Dieu peut appeler l'homme à travers la nature et à travers les événements de la vie, le plaçant devant un choix (Ps 19,1-5 ; Ac 17,27-28 ; Rm 1,19-21 ; 2,14-15).

Sur ce point, on dit aussi que Dieu agit très souvent *médiatement*, via les causes secondes. Dieu est souverain et il peut agir par des instruments qui sont des causes secondes. Concrètement, le plan de salut divin, pour une personne, peut intégrer une foule de paramètres, telles que les circonstances de la vie, la prière d'intercession pour la personne, un simple témoignage reçu, etc.

Celui qui plante et celui qui arrose sont comme des instruments de communication de la grâce, mais ne sont efficaces qu'en raison de l'opération divine dans le cœur de l'écu.

## La critique

La vision augustinienne ou calviniste du salut, comme exprimé en introduction, a essuyé beaucoup de critiques. Paul avait la même façon de voir et à lui aussi dû en affronter.

Dieu serait-il injuste (Rm 9,19) ? À cette question historique, Paul conscient de cette réaction n'essaie pas de démontrer que les

<sup>23</sup> André Pinard, *La notion de grâce irrésistible dans la Response aux calomnies d'Albert Pighius de Jean Calvin*, p. 35.

actions de Dieu sont justes ou non, il réprimande simplement celui qui ose poser une telle question.

Dieu aurait très bien pu ne sauver personne. Le salut est l'œuvre de Dieu, du début à la fin et c'est bien là tout l'enjeu. La gloire de Dieu manifestée pour l'éternité dans toute sa splendeur, par le salut de quelques personnes.

Jacobus Arminius (1560-1609) contesta Calvin (et Augustin), et la foi réformée en remettant en question la doctrine de l'élection particulière en disant que :

- l'élection de Dieu est motivée par le fait que Dieu a la capacité de voir à l'avance que tel homme se repentirait et croirait de son propre libre arbitre,
- que la mort de Christ n'assure véritablement le salut d'aucun homme en particulier, mais rend seulement possible à tous les hommes d'être sauvés,
- que l'on peut entièrement résister à la grâce de Dieu,
- qu'un chrétien pouvait à nouveau se perdre après avoir antérieurement été sauvé.

L'idée maîtresse est de considérer la responsabilité de l'homme et la pré-connaissance de Dieu par l'étude de textes tels que Rm 8,29; Ac 2,23 ; 1 P 1,2.

### *La critique arminienne et les Canons de Dordrecht*

En 1618, un grand concile fut convoqué dans la ville hollandaise de Dordt dans le but d'examiner l'enseignement des arminiens à la lumière de la parole de Dieu. Des représentants de toutes les Églises « réformées » d'Europe, incluant l'Angleterre, furent réunis. Après plus de six mois de délibérations prudentes, le synode rendit publiques des décisions et constatations. Les doctrines d'Arminius furent prouvées dépourvues de fondements bibliques et le synode, en réponse aux Cinq Remontrances, produisirent cinq articles exposant la vérité scripturaire.

- Car tel a été le très libre conseil et la très favorable volonté et intention de Dieu le Père, que l'efficacité vivifiante et salutaire de la mort très précieuse de son Fils s'étendit à tous les élus, pour leur donner à eux seuls la foi justifiante, et par elle les amener infailliblement au salut.
- Autrement dit, Dieu a voulu que Jésus-Christ, par le sang de la croix (par lequel il a confirmé la nouvelle alliance), rachetât efficacement du milieu de tout peuple, de toute nation et

- de toute langue, tous ceux, et ceux-là seulement, qui de toute éternité ont été élus au salut, et lui ont été donnés par le Père ;
- qu'il leur donnât la foi, qu'il leur a, aussi bien que tous les autres dons du Saint-Esprit, acquise par sa mort ;
  - les purifiât par son sang de tout péché et originel et actuel, commis tant après qu'avant la foi ;
  - les conservât fidèlement jusqu'à la fin, et finalement les fit comparaître devant lui, glorieux, sans aucune tache ni souillure.

Dordrecht n'a pas annulé l'essor de l'arminianisme. Simon Bishop (mort en 1612), Hugo Grotius (mort en 1645), John Smith (mort en 1612), John Wesley reconnu comme le père du mouvement évangélique, Charles Finney reconnu en Amérique où il est considéré comme le père des mouvements des réveils pentecôtistes et charismatiques et, plus récemment, Billy Graham sont arminiens. La plupart des Églises évangéliques sont arminiennes également.

De leurs côtés, les Églises de la Réforme déclaraient :

- la nature de l'homme est totalement affectée par le péché, ce qui veut dire que sa volonté est aussi touchée par le péché et est asservie à sa nature pécheresse ; le salut de l'homme ne peut donc pas dépendre de son libre arbitre ;
- l'élection de Dieu ne fut pas motivée par le fait que Dieu voyait à l'avance la foi de l'homme, mais qu'elle est « selon le bon plaisir de sa volonté » (Ép 1,5) ;
- la mort de Christ assure et rend certain le salut des élus, les acquérant tous les dons nécessaires à ce salut (y compris la foi et la repentance), et que, dans sa disposition, elle ne s'étendait qu'aux élus ;
- la grâce de Dieu réalise toujours la fin qu'elle s'était proposée ;
- les élus de Dieu persévèrent jusqu'à la fin dans la foi et la sainteté, étant gardés par la puissance de Dieu.

Sur la question de la pré-connaissance de Dieu, Berkhof dit que le mot « préconnus » est « *proginosko* » et ne signifie point une pré-connaissance intellectuelle ou une connaissance des événements avant qu'ils arrivent ; mais une connaissance sélective qui favorise une personne et fait de celle-ci l'objet de son amour (Ac 4,28 ; Rm 8,28-29 ; 1 Pierre 1,2).

## Le De correptione et gratia d'Augustin (354-430)

Calvin a beaucoup parlé de la grâce souveraine de Dieu, antécédente à l'acte humain dans l'expérience personnelle de la conversion et accordée irrésistiblement aux élus.

Dans un texte destiné en réponse à Albert Pighius, auteur du *De libero hominis arbitrio et de gratia divina*, Calvin reprend le *De correptione et gratia* d'Augustin en le résumant.

Calvin puise sa théologie du salut et de la grâce en situation prélapsaire et poslapsaire, puis de la grâce efficace, principalement de ces textes d'Augustin.

À l'instar de Pighuis, certains ont émis des réserves sur la question du caractère irrésistible de la grâce, et ce, en raison de l'interprétation de l'usage de la racine *irresistibil*. Calvin aurait plutôt emprunté la racine *inseparabil*, du *De correptione et gratia* d'Augustin, mais qui a un sens moins fort. Au final, la question de Pighuis est centrale pour nous aussi. Calvin s'est-il trompé en interprétant Augustin ? Si la réponse est oui, cela jetterait une ombre sur sa théologie sur la grâce irrésistible !

Y a-t-il une erreur d'interprétation chez Calvin dans sa compréhension d'Augustin ?

Un premier point consiste à dire qu'Augustin, à la suite d'une réflexion approfondie de l'Épître aux Romains, devient complètement convaincu de l'antécédence de la grâce par rapport à toute action humaine. D'où son œuvre magistrale : **le *De correptione et gratia*** dont l'objet principal est la grâce. Augustin affirme que lorsque Dieu, dans sa volonté secrète veut sauver une personne, lorsque le moment est arrivé, décrété de toute éternité, alors, aucun arbitre humain ne résiste. La grâce est accordée souverainement aux élus, « à qui il veut » en fonction du décret éternel d'élection : « Dieu qu'aucune liberté d'homme ne peut entraver dans sa volonté de salut [...] œuvre en eux qu'ils veulent »<sup>24</sup>.

Pour Augustin, cette action du Saint-Esprit est efficace en ce sens qu'elle assure l'effet visé.

Pour revenir aux deux termes en question *irresistibil* et *inseparabil*, les significations attribuées à ces termes ont été légèrement différentes dans l'histoire :

Le mot « irrésistible » utilisé par les remontrants (arminiens) signifiait, « contraignante, qui enlève le pouvoir de résister ». C'est

---

<sup>24</sup> André Pinard, *La notion de grâce irrésistible dans la Response aux calomnies d'Albert Pighius de Jean Calvin*.

une peu négatif. Par contre, le Synode de Dordrecht, affirmera, au moyen de cette même expression, que la résistance de la volonté humaine est vaincue par la puissance de la grâce régénératrice. L'homme peut effectivement résister à l'action divine, mais sous l'action de la grâce régénératrice, appelée aussi « grâce opérante », il cesse de résister. C'est plus clair.

Mais dans les deux cas, la grâce est indéclinable et invincible dans ses rapports avec la volonté humaine, elle ne pourra dévier du bien auquel elle est appelée, elle sera victorieuse.

Au final, qu'on donne un sens très fort ou moins fort aux termes *irresistibil* et *inseparabil*, cela revient à dire la même chose. Calvin choisit, probablement pour une aisance de lecture, un sens un peu plus faible. Mais sa pensée ne s'éloigne pas du tout de celle d'Augustin.

Avant la communication intérieure du salut, y a-t-il une préparation de la part de l'homme ? L'homme peut-il se prédisposer favorablement à la communication de la grâce ? Dans l'affirmative, ceci pourrait supposer l'initiative humaine et l'antécédence de l'action humaine par rapport à celle de Dieu. Pour Calvin, dans la foulée d'Augustin, compte tenu du mal fondamental, du caractère radical de l'incapacité spirituelle de l'homme, et de son serf-arbitre, ce dernier ne peut se préparer spirituellement à attirer la grâce divine en vertu d'un libre arbitre rémanent, c'est-à-dire se prédisposer par lui-même de manière contingente. Tout mouvement de la volonté ou de la pensée vers le bien provient de la grâce. La nécessité de la transformation divine de l'homme, passant de l'état de rébellion à l'état de docilité, constitue la preuve qu'il est impossible de se préparer à cette grâce. La phase initiale de la foi, tout comme son perfectionnement, est « un don de Dieu ». Ainsi, l'homme ne peut, par ses propres efforts, se préparer à la grâce. Il n'y a aucune possibilité de préparation spirituelle de la part de l'homme<sup>25</sup>.

## Conclusion

### *Une antinomie !*

Une bonne approche, à mon sens, consiste à prendre au sérieux les deux approches. Dieu est pleinement souverain en ce qui concerne

le salut des hommes. La responsabilité de l'homme est clairement établie dans la Bible, également. Il s'agit d'une *antinomie*. Une contradiction entre des déductions ou des évidences faites logiquement sur la base des textes. Deux principes irréfutables et apparemment difficilement conciliables. Pourtant, la même Bible, parfois dans le même verset met en évidence la souveraineté de Dieu et la responsabilité de l'homme. James Packer définit les choses ainsi :

L'homme est tenu responsable de ses actes, mais il est *aussi* dirigé par Dieu ; de même, l'homme est dirigé par Dieu, mais il est *aussi* tenu pour responsable de ses actes. La souveraineté de Dieu est une réalité ; la responsabilité de l'homme en est une autre [...] Dieu est parfaitement juste, car il a le droit absolu de disposer de ses propres créatures selon sa sagesse insondable [...] Le jugement de Dieu envers les pécheurs est lui aussi, parfaitement juste, puisque nos péchés méritent largement son jugement<sup>26</sup>.

Calvin, dans la foulée d'Augustin, affirme que quand Dieu veut sauver, c'est-à-dire lorsque le moment décrété de toute éternité est arrivé, alors aucun arbitre humain ne résiste. La grâce détermine la volonté des élus. Cette action divine en l'âme humaine est si efficace qu'elle ne rend pas seulement la persévérance possible, mais assurée.

Cette approche permet de donner toute gloire à Dieu seul et à lui remettre toute louange en ce qui concerne le salut. L'enjeu consiste à définir d'une part la question de la souveraineté de Dieu dans toutes les étapes du salut, mais aussi et surtout, qui doit recevoir la gloire. La gloire de Dieu ne supporte aucune comparaison. Elle est unique et fondée sur son action unique dans le salut.

Le plus sûr est donc de nous en tenir à la notion calviniste, selon laquelle le motif de notre élection repose dans la volonté secrète de Dieu, et non en nous. Cela ne signifie pas que le choix soit arbitraire. Nous pouvons faire confiance au Seigneur. Ce qu'il veut est toujours conforme à sa justice et à son amour<sup>27</sup>.



---

<sup>26</sup> James Packer, *L'évangélisation et la souveraineté de Dieu*, édés Grâce et Vérité, Mulhouse, 1968, 4<sup>e</sup> impression 2000, p. 22.

<sup>27</sup> J.-M. Nicole, *Précis de doctrine chrétienne*, édés de l'institut biblique, Nogent-sur-Marne, 1986, p. 162.